



Que se passe-t-il si une ordonnance d'interdiction d'urgence n'est pas accordée?

Si un crime est en cours ou si la vie d'une personne est en danger, appelez le 911.

Il arrive parfois qu'un juge décide de ne pas émettre d'ordonnance d'interdiction d'urgence, ou qu'il l'annule.

Cela peut se produire si :

- les critères juridiques ne sont pas remplis (par exemple, s'il n'y a pas suffisamment de preuves d'un danger immédiat pour la sécurité)
- les informations disponibles sont insuffisantes
- le juge estime que d'autres mesures seraient plus appropriées

Même si une ordonnance n'est pas accordée ou arrive à échéance, le risque peut toujours être réel et vous pouvez demander de l'aide.

Vous pouvez décider de :

- contacter la police si les risques pour votre sécurité s'aggravent
- demander des ordonnances de protection auprès du tribunal de la famille
- élaborer un plan de sécurité avec un organisme tel que les Services aux victimes d'Ottawa
- demander des conseils juridiques
- prendre contact avec des organismes communautaires

Si l'ordonnance n'est pas accordée, la personne visée n'en sera pas informée (la personne visée est celle dont l'accès aux armes aurait été restreint par l'ordonnance).

Services d'aide

Si une ordonnance d'interdiction d'urgence n'a pas été accordée et que vous craignez des actes de violence ou pour votre sécurité, des organismes de services de soutien peuvent vous aider.

Ligne de soutien pour les femmes touchées par la violence
femaide.ca

Luke's Place (soutien juridique et devant le tribunal des affaires familiales, en anglais)
lukesplace.ca

Services aux victimes d'Ottawa
ovs-svo.com/fr

Lanark County Interval House & Community Support (en anglais)
lcih.org | 613-257-5960 (ligne d'urgence)

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être
(pour les Autochtones)
espoirpourlemieuxetre.ca

Services pour femmes immigrantes d'Ottawa
immigrantwomenservices.com/fr

Maison Interval d'Ottawa
intervalhouseottawa.org/fr

stopviolence.ca/drapeaurouge

Vous trouverez d'autres services d'aide au ovs-svo.com/fr/ressources.

Si vous pensez qu'une personne est en danger en ce moment même, envisagez d'appeler le 911.